

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 14 AVRIL 2016 A 19H30 A ROCHE

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	27	32

L'an 2016, le jeudi 14 avril, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Roche, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Mercredi 06 avril 2016

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN, DEVRED Marie-Agnès (Bonnefamille) ; ORELLE Pierre-Louis (Charantonay); REY Christian, MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; FASSINOT Christine (Grenay); ANGONIN Daniel, CHASTAGNARET Martine, GENDRIN Valérie, NOWAK Christine (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (arrivée à compter du point 3) (Oytier Saint Oblas); VAILLANT Evelyne, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, CASTAING Patrick, NEDJAM Angèle, JALOUX Isabelle, TERRY Joël (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, GALLON Gérard, MICHAUD Jean-Paul (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie, FARAUULT Patrick (Valencin).

Absents: BERGERET Julian, BESSON Nathalie, COCHARD Bernard, CRESSENT Bernard, DAMIER Pierre, HUGOU Isabelle, MIGNOZZI François, PORTAL Philippe, REVEYRAND Michel.

Procurations : CRESSENT Bernard donne procuration à FASSINOT Christine
DAMIER Pierre donne procuration à CHASTAGNARET Martine
HUGOU Isabelle donne procuration à MICHAUD Jean-Paul
MIGNOZZI François donne procuration à ORELLE Pierre-Louis
REVEYRAND Michel donne procuration à ANGONIN Daniel

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31/03/2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 31 mars 2016.

2. DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions suivantes, prises par le Président conformément aux délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire :

DECISION – n° 16/006 – REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DES AD AP – AVENANT 1 au MARCHE

Un avenant n° 1 est conclu entre la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et SAS QCS Services, 38113 VEUREZ-VOROIZE pour étendre le périmètre du diagnostic. En effet, il est nécessaire de fixer les honoraires pour 6 bâtiments supplémentaires concernant la réalisation de la mission ADAP, soit un montant de 1 938 € HT.

Montant HT initial	Avenant HT	Nouveau montant HT	Montant TTC	Variation
45 030,00	1 938,00	46 968,00	56 361,60	+4.304 %

3. DELEGUES AUPRES DU SMND : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DE GRENAY ET ROCHE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT les candidats proposés par les communes et après appel à candidature,
- D'ELIRE Mme FOEX Christiane auprès du SMND, représentant la commune de Grenay,
- D'ELIRE M MILLIAT Jacques auprès du SMND, représentant la commune de Roche,
- DE CONFIRMER, suite à cette élection, les représentants de la CC CND au sein du SMND :

<i>Communes</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Bonnefamille	QUEMIN André	MICOUD Gérard
Charantonnay	PERRICHON Philippe	LOUBET Benoît
Diémoz	REY Christian	GALLON Philippe
Grenay	BOITTE Jean-Marc	FOEX Christiane
Heyrieux	ROSET Patrick	DUCHAMP Jean-Pierre
Oytier Saint Oblas	PORRETTA René	DEGOUTTE Bernard
Roche	HELIER Joël	MILLIAT Jacques
Saint Georges d'Espéranche	CASTAING Patrick	JALOUX Isabelle
Saint Just Chaleyssin	CARLES Michel	RIOU Christophe
Valencin	JULLIEN Bernard	FARAULT Patrick
Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné	CRESENT Bernard	
	GALLON Gérard	
	PARISET Robert	
	REVEYRAND Michel	

4. BUDGET PRINCIPAL 2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ADOPTER le budget principal 2016, par chapitres et sans reprise des résultats, qui s'équilibre à :
 - o 10 542 302 € en fonctionnement
 - o 1 961 786 € en Investissement
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

5. BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES EHPAD LES COLOMBES » 2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ADOPTER le budget annexe « Immeubles EHPAD Les Colombes » 2016, par chapitres et sans reprise des résultats, qui s'équilibre à :
 - o 166 773 € en fonctionnement
 - o 15 754 119 € en Investissement
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire

6. TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT le rapport d'orientation budgétaire 2016 présenté par le bureau communautaire, le débat d'orientation budgétaire et la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2016,
- CONSIDERANT les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 et les budgets primitifs 2016,
- DE MAINTENIR les taux d'imposition des taxes directes locales tels que votés en 2015, soit :

TAXES	TAUX
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	23.08
Taxe d'habitation (TH)	7.72
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	0.00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	2.65

- DE METTRE EN RESERVE la fraction de taux de CFE capitalisable, soit 0.12 %, correspondant à la différence entre le taux de CFE voté pour 2016 (23.08 %) et le taux maximum de droit commun 2016 (23.20 %).

7. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2016 (TEOM)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE FIXER le taux de TEOM pour chaque commune, au vu du coût du service communiqué par le SMND et au vu des bases d'imposition prévisionnelles de TEOM établies par les services de l'Etat :

Communes	Produit attendu 2016 (= coût SMND)	Bases 2016 notifiées	Taux 2016	Taux 2015 (pour mémoire)
Bonnefamille	116 973	729 013	16.05%	17,00%
Charantonnay	161 872	1 202 347	13.46%	14,88%
Diémoz	244 005	1 809 415	13.49%	14,97%
Grenay	150 274	1 716 471	8.75%	9,36%
Heyrieux	524 201	5 918 056	8.86%	9,67%
Oytier	141 696	1 063 543	13.32%	14,80%
Roche	158 526	1 142 190	13.88%	15,30%
St Georges d'Espéranche 1	320 397	1 224 129	11.61%	12,26%
St Georges d'Espéranche 2		790 542	9.05%	9,56%
St Georges d'Espéranche 3		1 642 635	6.50%	6,86%
Saint-Just-Chaleyssin	248 162	1 662 784	14.92%	16,16%
Valencin	210 102	1 971 303	10.66%	11,62%
Totaux	2 276 208	20 872 428		

8. CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2016

Le conseil communautaire, avec 1 contre (**GENDRIN Valérie**) DECIDE :

- D'ATTRIBUER une subvention d'investissement de 48 200 € au CIAS CND, budget annexe foyer logement, au titre de l'exercice 2016 ;
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget principal 2016 de la CC CND,
- D'AUTORISER le Président à mandater cette subvention.

9. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A L'ASSOCIATION « LES LOUSTIQUES » DE DIEMOZ : AVENANT N°2 A LA CONVENTION (PJ)

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR ET REPORTE A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

10. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A L'ASSOCIATION « LA RECRE DES P'TITS LOUPS » DE BONNEFAMILLE : CONVENTION (PJ)

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR ET REPORTE A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

11. EHPAD LES COLOMBES – CONSTRUCTION : CESSIION COMPLEMENTAIRE DE TERRAIN PAR LA COMMUNE D'HEYRIEUX

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération du conseil municipal d'Heyrieux, N° 3-2016 du 8 mars 2016 ;
- D'ACCEPTER la cession à l'euro symbolique avec dispense de paiement, par la commune d'Heyrieux, de la parcelle AM N° 579 d'une superficie de 161 M², pour la construction de l'EHPAD les Colombes ;
- DE DESIGNER Me Jérôme RAY, notaire à Heyrieux, pour l'établissement de l'acte authentique correspondant,
- D'AUTORISER le Président à accomplir et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- DE PRECISER que l'ensemble des frais se rapportant à ce transfert de propriété sera supporté par la Communauté de Communes.